

Pouvoir

Nom Prénom :

Adresse :

Adhérent 2022 à HCE, ne pouvant participer à l'AG du 19 novembre 2022, donne pouvoir :

à

à la présidente de l'association

(cocher la case correspondante)

pour me représenter et participer aux différents votes.

Signature :

IMPORTANT :

Ce pouvoir doit être remis au représentant, ou retourné à la personne suivante, qui lui transmettra à l'AG :

CRAVEDI Martine
607 avenue du 8 mai 45
69300 CALUIRE

Tout participant aux votes ne peut être muni de plus de trois pouvoirs. Si votre représentant en possède déjà trois, il lui incombera de répartir les pouvoirs en sa possession aux personnes de son choix.